

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2016

Le dix-sept mars deux mille seize à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de Montmartin-sur-Mer, dûment convoqués par lettre individuelle en date du onze mars deux mille seize se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Norbert GUILBERT, maire de Montmartin sur Mer.

Présents : Norbert GUILBERT, Michel PERAULT (pouvoir à Mr GUILBERT), Isabelle BOURDIN, Yves BURNOUF, Brigitte LECORDIER, Sophie PAYSANT, Aurélie FAUTRAT, Annie NEE, Stéphane BRANDY, Serge PENEL (arrivé à 19 h10), Germain LE CALVEZ, Olivier BECK, Victor BRIAND (pouvoir à Br BRANDY), Florence CARIOT, Christine HENDERYCKSEN.

Monsieur GUILBERT, demande au conseil un huis clos pour le point suivant :

- « Courrier agent administratif »

A l'unanimité, le conseil valide et accepte cette demande.

Madame Annie NEE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande au conseil la validation du compte rendu du conseil municipal du 04 février 2016.

Madame HENDERYCKSEN s'étonne de la mention dans le compte rendu de l'insulte de Monsieur BECK envers Madame PAYSANT.

Monsieur BECK souhaite répondre aux commentaires apportés lors de ce conseil par Monsieur PERAULT, 1^{er} adjoint, il donne lecture au conseil d'un courrier qu'il a rédigé et demande à ce que ce courrier soit annexé au compte rendu.

Le conseil accepte cette demande : 11 pour – 2 abstentions et 1 vote contre, et valide le compte rendu.

BUDGET CAMPING

Vote des comptes de gestion et administratif 2015

Résultat de clôture de l'exercice 2014 : 31 647.22 €

Section de fonctionnement 2015

Dépenses : 107 651.05 €

Recettes : 101 4334 .87 €

Section d'investissement 2015

Dépenses : 21 322.62 €

Recettes : 18 779.15 €

Résultat de l'exercice 2015 : - 8 759.65 €

Résultat de clôture de l'exercice 2015 : 22 887.57 €

Affectation de l'excédent de fonctionnement dégagé en 2015 : 10 188.83 € au « 002 » recettes en 2016.

Affectation de l'excédent d'investissement dégagé en 2015 : 12 698.74 € au « 001 » recettes en 2016.

Vote 14 pour – 1 abstention

Délibération n°2016/17/03-02 / 2016/17/03-03/2016/17/03-04

Vote du Budget primitif 2016

Section de fonctionnement : 118 209.26 €

Section d'investissement : 30 515.22 €

Vote : 15 pour

Délibération n°2016/17/03-01

BUDGET ASSAINISSEMENT

Vote des comptes de gestion et administratif 2015

Résultat de clôture de l'exercice 2014 : 62 419.55 €

Section de fonctionnement 2015

Dépenses 183 376.83 €

Recettes 160 432.43 €

Section d'investissement 2015

Dépenses 38 658.87 €

Recettes 52 615. 04 €

Résultat de l'exercice 2015 :- 8 988.23 €

Résultat de clôture de l'exercice 2015 : 53 431.32 €

Affectation de l'excédent de fonctionnement dégagé en 2015 : 30 607.10 € au « 002 » recettes en 2016

Affectation de l'excédent d'investissement dégagé en 2015 : 22 824.22 € au « 001 » recettes en 2016.

Vote 14 pour – 1 abstention - **Délibération n°2016/17/03-006/2017/17/03-07/2016/17/03-08**

Vote du Budget primitif 2016

Section de fonctionnement : 208 172.82 €

Section d'investissement : 100 153.21 €

Monsieur le Maire, interroge Monsieur LE CALVEZ, président du SITEU MHAL, au sujet de l'augmentation importante des participations communales pour l'année 2016. Monsieur LE CALVEZ, explique qu'actuellement un litige oppose la station et la société qui a construit la station, suite à la saisine du tribunal administratif plusieurs expertises ont eu lieu. Des prévisions budgétaires sont faites depuis 2 ans en cas d'obligation du syndicat à avoir recours à un emprunt pour réparation.

Vote : 15 pour

Délibération n°2016/17/03-05

BUDGET COMMUNE

Vote des comptes de gestion et administratif 2015

Résultat de clôture de l'exercice 2014 : 95 230.06 €

Section de fonctionnement 2015

Dépenses : 1 169 909.35 €

Recettes : 1 504 957.78 €

Section d'investissement 2015

Dépenses : 402 995.50 €

Recettes : 466 329.20 €

Affectation à l'investissement exercice 2015 : 342 365.68 €

Résultat de l'exercice 2015 : 398 382.13 €

Résultat de clôture de l'exercice 2015 : 151 246.51 €

Affectation de l'excédent de fonctionnement dégagé en 2015 : 69 975.60 € au « 002 » recettes en 2016

Et virement en section d'investissement au « 1068 » pour 266 045.71 €.

Déficit d'investissement reporté pour 2015 : 184 774.80 € (y compris le transfert du budget « Trésorerie » pour 972.88 €).

Vote 14 pour – 1 abstention

Délibération n°2016/17/03-10/2016/17/03-11/2016/17/03-12

Budget primitif 2016

Section de fonctionnement : 1 947 513.85 €

Section d'investissement : 1 778 836.80 €

Monsieur GUILBERT indique que pour le budget primitif 2016, la dépense de la reconstruction de l'espace culturel et du mur du cimetière a été comptabilisée ainsi que les recettes.

Monsieur GUILBERT indique à Monsieur BECK le rajout de la dépense en investissement « 2111 » pour 5000 € en cas d'achat de délaissé ou de terrain, comme celui-ci l'avait suggéré lors de la réunion de la commission des finances.

Vote : 15 pour

Délibération n°2016/17/03-09

FIXATION DES 4 TAXES POUR L'ANNEE 2016

2015

Taxe d'habitation 16.06 %

Taxe foncière (bâti) 19.33 %

Taxe foncière (non bâti) 41.26 %

CFE 14.42 %

Monsieur le Maire propose au conseil de maintenir les taux 2015.

Vote : 15 pour

Délibération n°2016/17/03-13

Madame FAUTRAT interroge Monsieur le Maire sur la fiscalité qui sera impactée lors de la fusion avec la Communauté du Bocage Coutançais au 1^{er} janvier 2017, suite à un article paru dans la presse.

Monsieur le Maire indique ne pas être informé de ces dispositions.

LIGNE DE TRESORERIE ANNEE 2016

Monsieur le Maire présente au conseil les propositions pour la ligne de trésorerie 2016.

Proposition	<u>Caisse d'Epargne</u>	<u>Crédit Agricole</u>
-------------	-------------------------	------------------------

Montant 100 000 euros		
-----------------------	--	--

Durée 12 mois		
---------------	--	--

Taux d'intérêt	Eonia + 1.50 %	Euribor 30 mois + 1.950 %
----------------	----------------	---------------------------

Frais de dossier	Néant	204.00 €
------------------	-------	----------

Commission d'engagement	200.00 €	200.00 €
Commission de non-utilisation	0.35 %	Exonération

Après réunion de la Commission des Finances, la proposition de la Caisse d'Épargne a été retenue, Monsieur le Maire propose au conseil de valider ce choix.

Vote : 15 pour

Délibération n°2016/17/03-14

INDEMNITE STAGIAIRE

Accord du conseil à l'unanimité, pour une indemnité à hauteur de 100 € net pour une personne ayant effectué un stage administratif en mairie.

Délibération n°2016/17/03-29

DISSOLUTION COMMISSION PLAN LOCAL D'URBANISME

Lors du conseil municipal du 11 juin 2014, a été créé une « commission Urbanisme », suite au transfert de compétence du PLU à la Communauté de Communes de Montmartin sur Mer décidé lors de la séance de conseil du 16 octobre 2015, la « commission Urbanisme » n'a pu lieu d'exister, Monsieur le Maire demande son annulation.

Monsieur GUILBERT indique au conseil avoir assisté à une réunion de la Communauté de Communes de Montmartin sur Mer, malgré des rumeurs, la Communauté maintient son plan local d'urbanisme intercommunal.

Monsieur BECK souhaite qu'il y ait une commission urbanisme communale en vue d'apporter le projet au niveau du PLUI. Madame PAYSANT indique des groupes thématiques vont être créés au sein de la communauté en y intégrant des personnes de chaque communes. Monsieur GUILBERT, lance un appel à ceux intéressés.

Vote : 15 pour

Délibération n°2016/17/03-30

MISE EN SECURITE POSTES DE RELEVEMENTS

Monsieur le Maire indique au conseil qu'il est nécessaire d'installer des barres anti-chute sur les 6 postes de relèvements de la Commune.

Devis MCS : 3 555.00 € HT soit 4 266.00 € TTC pose comprise et garanties

Devis PENET plastiques : 2 920.22 € HT soit 3 504.26 € TTC pose non comprise

Accord à l'unanimité pour le devis de la Société MCS.

Délibération n°2016/17/03-17

DEVIS SOCIETE BIARD-ROY : mise en sécurité

Monsieur GUILBERT présente un devis pour la mise en sécurité de la cloche n°2 de l'église, celle-ci étant désaxée. Un seul devis est proposé car cette société est en charge de l'entretien régulier de l'église.

Vote : 15 pour

Délibération n°2016/17/03-18

INDEMNITE DE GARDIENNAGE DES EGLISES COMMUNALES

Monsieur le Maire présente au conseil le vote d'une indemnité pour le gardien résidant dans la commune où se trouve l'édifice du culte: 474.22 €

Vote : 15 pour

Délibération n°2016/17/03-19

DEMANDE DE REDUCTION DE DROIT DE PLACE

Monsieur le Maire présente au conseil un courrier de demande de Monsieur MARIE, entreprise BON'AP (camion pizzas), pour une réduction des droits de place pour les années 2013/2014 et 2015, pour les mois de juillet et août, car depuis l'année 2013, il ne vient qu'une fois par semaine et non 2 fois.

Trop réglé en 2013 : 180 € pour 2 jours/ semaines : 1 jour/semaine = 90 €

Trop réglé en 2014 : 180 € pour 2 jours /semaines : 1 jour/semaine = 90 €

Trop réglé en 2015 : 180 € pour 2 jours/semaines : 1 jour/semaine = 90 €

Proposition de Monsieur le Maire de réduire le droit de place de l'année 2015 pour 90 €

Accord à l'unanimité.

Délibération n°2016/17/03-20

RESTAURATION MUR DE CIMETIERE

Dans le cadre de la restauration du mur du cimetière, Monsieur le Maire présente au conseil les devis suivants :

Devis société Benoit LECLUZE : 26 042.00 € soit 31 250.40 € TTC

Devis société BDL BATIR : 27 295.00 € HT soit 32 754.00 € TTC

Devis PACILLY paysage : 825.00 € HT soit 990.00 € TTC (approvisionnement terre végétale)

Dans le cadre de la demande de DETR faite, autorisation reçue le 15 février dernier, de Mr le Sous-Préfet pour démarrer le projet dès à présent.

Accord du conseil à l'unanimité, pour le devis de la Société Benoit LECLUZE.

Délibération n°2016/17/03-21

Monsieur le Maire indique que l'assurance prendra également en charge la facture de réfection du terrain du voisin (qui a subi un préjudice).

DEVIS ABATTAGE ARBRES CAMPING LES GRAVELETS

Monsieur le Maire présente au conseil des devis pour l'abattage d'arbres au Camping les Gravelets :

Société DECELLE –Manche Elagage : 2 720.00 € HT soit 3 264.00 € TTC et 2 360.00 € HT soit 2 832.00 € TTC.

Information de la société : « après observation de 4 peupliers situés sur la partie haute du camping sur la présence de pourritures et cavités très importantes au niveau des anciennes coupes. Etant donnée leur situation, très proche des résidents, il apparait très risqué et insuffisant de ne supprimer que le bois mort. Il convient d'envisager un abattage rapide de ces 4 sujets ».

Monsieur le Maire insiste sur l'obligation d'abattre ces arbres, sinon il procéderait à la fermeture du camping.

Accord à l'unanimité.

Des chênes verts seront replantés à la place des peupliers.

Délibération n°2016/17/03-22

Solde subvention association « Chauffer dans la Noireur »

Monsieur le Maire indique ne pas pouvoir délibérer car une délibération a déjà été prise le 28 mai 2015.

Monsieur BECK et Madame FAUTRAT trouvent cela dommageable pour l'association le non-versement du solde de 2000 €, ils proposent de convier le salarié lors d'un prochain conseil pour une présentation de l'association à tous les membres du conseil.

Ils indiquent que l'association est déficitaire pour 981.00 € pour le festival 2015 et qu'il y a lieu de régler le solde de la subvention demandée.

Monsieur le Maire indique qu'il n'avait pas les éléments mentionnant ce déficit.

Il propose donc de verser cette subvention

Accord du conseil : 14 pour et 1 abstention.

Délibération n°2016/17/03-01

POIN TRAVAUX RUE DU DOCTEUR PIGAUX

Monsieur le Maire indique au conseil le planning prévisionnel des travaux. A ce jour, le chantier est en avance d'environ 1 mois.

Des plantations, massifs et parterres seront réalisées le long de la route.

Monsieur LE CALVEZ revient sur le conseil municipal du 07 juillet 2015, à propos du montant de la rémunération du Cabinet PRY TECH pour la maîtrise d'œuvre, comme il l'avait demandé à l'époque, le règlement devait s'effectuer au forfait et non au pourcentage, Monsieur le Maire indique qu'une vérification sera faite.

Monsieur LE CALVEZ indique également de s'assurer de la protection du poste de relèvement lieu-dit « la bascule ».

Monsieur BECK demande l'épaisseur de la couche de surface de la route effectuée et financée par le Département, afin de préserver les écoulements d'eaux au niveau des différents propriétés et de contrôler les tampons d'assainissement qui devront être remis à la côte.

Monsieur GUILBERT indique que des grilles et des caniveaux ont été rajoutés.

REVISION DU PROFIL DE VULNERABILITE DE LA PLAGE DE MONTMARTIN SUR MER « ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE »

Monsieur GUILBERT indique au conseil avoir signé cette convention avec le Département le 23 février dernier.

Il indique également les soucis quant à la qualité des eaux de baignade, jugée insuffisante d'où une menace de fermeture de la plage et une interdiction de baignade.

Il y a urgence de revoir le réseau d'assainissement.

Un document transmis par le Département est à compléter en lieu avec le Syndicat SITEU MHAL pour la mi-avril.

Grâce au diagnostic réseaux engagés avec la Communauté de Communes de Montmartin sur Mer, il espère que des solutions seront trouvées rapidement.

Il indique également la situation inquiétante au niveau des dunes de Montmartin sur Mer : perte de 2 à 3 mètres à chaque grande marée.

Une somme a été prévue au budget 2016 pour le ré ensablement et des nouvelles ganivelles.

Délibération n°2016/17/23

MISE A DISPOSITION ADJOINT ADMINISTRATIF SECRETARIAT SYNDICAT M.H.A.I

Accord à l'unanimité à hauteur de 150 heures pour l'année 2016.

Délibération n°2016/17/03-24

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2016/2019 CRECHE « LES PETITS GALOPINS »

Monsieur le maire présente au conseil l'obligation du renouvellement de la convention tripartite avec la CAF, la Commune et la Crèche. A ce jour, la compétence n'est pas encore devenue communautaire.

Accord du conseil pour signer cette convention.

Monsieur le Maire indique que le montant de la subvention n'est pas défini pour l'année 2016, le montant de l'année 2015 a été retenu pour l'instant et demande au conseil son accord pour le versement, soit 80 787 €, versements en 3 fois. Le 1^{er} versement s'effectuera fin mars 2016.

Accord à l'unanimité.

Délibération n°2016/17/03-25

PROJETS TRAVAUX ANNEE 2016

Monsieur le maire présente au conseil les travaux prévus pour l'année 2016 sur les budgets suivants :

Camping :

Installation d'une barrière électrique, abattage et mise en sécurité de nombreux arbres, réfection d'un chalet.

Assainissement :

Différents travaux sur les postes de relèvements, assainissement collectif « rue du Clos »,

Travaux en lien avec le diagnostic réseaux.

Commune :

Aménagement de la Voie Verte rue du Docteur André Pigaux, reconstruction de l'espace culturel et du mur du cimetière, enfouissement de différents réseaux et voiries, aménagement des abords du gymnase en lien avec la Communauté de Communes de Montmartin sur Mer, mise en accessibilité dans les locaux de la mairie, projet de ralentisseurs devant l'école primaire.....

REFLEXION INVESTISSEMENTS 2017

Monsieur le Maire indique qu'avant la fin de son mandat, trois grands projets sont envisagés.

- Achat éventuel de l'établissement « Hôtel du Bon Vieux Temps » pour l'aménagement et la création d'une boucherie, brasserie et logements
- Presbytère
- Assainissement en gravitaire

Tous ces projets ne pourront être réalisés, des priorités seront choisies.

Des compléments d'informations seront apportés lors du prochain conseil municipal.

Possibilité de créer une commission pour ces projets envisagés.

TRAVAUX AMENAGEMENTS ABORDS DU GYMNASSE ET MAITRISE D'ŒUVRE

Monsieur le Maire présente au conseil et demande la validation du projet aménagement des abords du gymnase en lien avec la Communauté de Communes de Montmartin sur Mer : Entreprise EUROVIA retenue par la Communauté de Communes

Choix des travaux à la charge de la Commune :

Base : Cheminement piétonnier pour accès au terrain futsal + stationnement 13 voitures

12 675.69 € HT soit 15 210.83 € TTC

Option 1 : cheminement piétonnier depuis rue du clos d'auguet au terrain de futsal/gymnase

12 925.49 € HT soit 15 510.59 € TTC

Option 2 : stationnement de 9 voitures

11 300.34 € HT soit 13 560.41 € TTC

Frais géomètre/mission SPS/contrôles/divers et imprévus

2 562.30 € HT soit 3 074.76 € TTC

Frais mission maîtrise d'œuvre

2 843.76 € HT soit 3 412.51 € TTC

Accord du conseil sur le projet avec ou sans options

Accord du conseil sur la mission de maîtrise d'œuvre du Cabinet PRY TECH

Pouvoir à Monsieur le Maire à valider le dossier et engager les travaux.

Délibération n°2016/17/03-27

INFORMATION « COMMUNE NOUVELLE »

Une réunion avec Hauteville sur Mer était prévue la semaine dernière mais elle a été reportée.

Monsieur le Maire revient sur la réunion d'information qui a eu lieu courant février, il trouve dommageable que 3 personnes étaient absentes, cette réunion aurait pu être reportée.

INFORMATION « SINISTRE ESPACE CULTUREL »

Une réunion d'expertise aura lieu le 29 mars 2016 avec les 3 experts responsables du dossier pour la suite donnée quant au démarrage des travaux, si l'accord est recevable.
Monsieur le Maire indique que Monsieur ADAM du Cabinet ADAM-PONTUS sera convié lors du prochain conseil afin de présenter le projet de travaux.

TRAVAUX RUE DE LA MER : DEVIS SDEM ENFOUISSEMENT DES RESEAUX ET TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES RUE DE LA MER

Monsieur le Maire présente un devis du SDEM pour l'effacement des réseaux rue de la mer, 2^{ème} tranche à hauteur de 45 700 € à la charge de la Commune.

Accord à l'unanimité.

Ces travaux seront effectués fin d'année 2016.

Un devis supplémentaire de l'entreprise CEGELEC a été accepté pour 3 400 € HT pour la fourniture et mise en œuvre béton rue de la mer, afin de permettre l'installation future de candélabres.

Délibération n°2016/17/28

REMERCIEMENTS

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de remerciement de la famille BURNOUF suite au décès de Madame Renée BURNOUF.

AFFAIRES DIVERSES

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu de l'A.S.O concernant « l'étape Grand Départ – Tour de France » qui aura lieu le dimanche 26 juin 2016. Cette étape empruntera le parcours de la première étape du Tour de France 2016, et traverseront le territoire de la Commune.

Monsieur le Maire propose que des actions soient éventuellement organisées.

La sécurité devra être assurée avec le concours de la Commune, 5 000 participants sont attendus.

Madame FAUTRAT demande si les réunions de différentes commissions peuvent avoir lieu vers 18 h au lieu de 14 heures. Elle demande également à Madame LECORDIER, adjointe à l'animation, si des animations musicales peuvent avoir lieu lors des marchés d'étés.

Madame LECORDIER fait un rappel sur l'animation « chasse aux œufs » qui aura lieu le lundi 28 mars prochain et demande l'aide aux élus.

Madame NEE, indique avoir reçu l'information de Monsieur LEFRANCOIS, curé de la Paroisse de Montmartin sur Mer, au sujet des migrants :

« la Préfecture de la Manche annule sa demande de logements dans les communes : trop de logements de disponibles par rapport au nombre de migrants dans la Manche ».

Monsieur le Maire propose au conseil le jeudi 21 avril 2016 pour la prochaine réunion de conseil municipal à 19 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil municipal est levée à 21 h 45 mn.